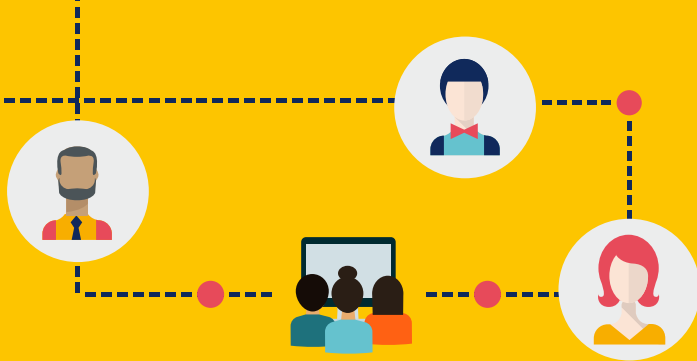




OFFRE DE FORMATION ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX EN PROTECTION DE L'ENFANCE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



LE CNFPT PROPOSE UN ITINÉRAIRE DE FORMATION AUX ASSISTANTES ET ASSISTANTS FAMILIAUX EN PROTECTION DE L'ENFANCE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE CETTE PROFESSION

La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant, dans le prolongement de la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007, engage les conseils départementaux à une formation soutenue des agentes et agents des services de l'aide sociale à l'enfance, en lien avec leur mission d'accompagnement des enfants placés en protection de l'enfance.

La notion de besoins fondamentaux de l'enfant y prend toute sa place et les assistantes et les assistants familiaux sont les tout premiers acteurs de la prise en compte globale du développement de l'enfant en l'accompagnant dans son quotidien.

Les assistantes et assistants familiaux sont en lien quotidien avec l'enfant et l'adolescent placé. De ce fait, ils doivent veiller à son épanouissement et garantir l'équilibre des relations avec l'environnement familial et les services de l'aide sociale à l'enfance.

Cette mission si essentielle n'est pas sans risques et ce sont des professionnels et professionnelles souvent isolés qui peuvent se sentir démunis face aux défis auxquels les enfants fragilisés les exposent parfois.

Constitué d'un ensemble de stages répartis par bloc de compétences, l'itinéraire de formation permet à l'agent et à l'agente de choisir les formations dont ils ont besoin pour développer leurs compétences.

BLOC DE COMPÉTENCES

SE POSITIONNER AU SEIN DU DISPOSITIF DE PROTECTION DE L'ENFANCE



- L'assistante ou l'assistant familial dans le dispositif de protection de l'enfance (SXXKOG)
- L'assistante ou l'assistant familial au sein d'une l'équipe pluridisciplinaire (SXXKOH)
- L'observation et la restitution en accueil familial (SXXKOI)

BLOC DE COMPÉTENCES

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER L'ENFANT ET L'ADOLESCENT PLACÉ



- L'attachement et la séparation dans le cadre du placement familial (SXXKOJ)
- La prise en charge de la souffrance de l'enfant placé en accueil familial (SXXKOK)
- Les attitudes et les comportements pour faire face à des situations particulières en accueil familial (SXXKOL)

BLOC DE COMPÉTENCES

APPRÉHENDER LE CHAMP DES RELATIONS ENTRE FAMILLE D'ACCUEIL ET PARENTS



- Les relations familles d'accueil - famille de l'enfant (SXXKOM)
- Les précautions d'usage du numérique en placement familial (SXXKON)

STAGES DISPENSÉS EN INTRA, SELON LE PLAN DE FORMATION CONTRACTUALISÉ ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET LE CNFPT OU EN INTER, SELON LA PROGRAMMATION RÉALISÉE PAR LE CONSEILLER OU LA CONSEILLÈRE FORMATION.



Une e-communauté thématique est ouverte à tous les acteurs et actrices de la protection de l'enfance pour partager une culture professionnelle et leurs expériences entre pairs, sur le portail internet

www.cnfpt.fr / Se former / accéder à vos espaces numériques / E-communautés



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ LE RÉFÉRENT
OU LA RÉFÉRENTE DU SECTEUR DE VOTRE DÉLÉGATION CNFPT

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR